

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FOURBANNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 20 avril 2016

Présents : Stéphane BESNARD, David BRANGET, Alain MICHELOT, Marie-Christine GRENET, Fabrice JOURNOT, Laëtitia JOURNOT, Isabelle MONTENOISE, Nadine VERNEREY, Rodolphe MULIN.

Absent excusé : Gérard MOUGEY

Absent: Marlène BALLAND

Secrétaire: Stéphane BESNARD

La séance commence à 20 heures 10.

1) CARTES AVANTAGES JEUNES

Depuis plusieurs années, la municipalité offre la carte Avantages Jeunes selon les conditions suivantes :

- Etre âgé de plus de 10 ans et de moins de 26 ans.
- Ne pas être salarié.

Pour 2016, cela concerne 53 jeunes sur la commune. La carte coûte 7 € soit un budget de 371 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler son partenariat avec le Centre Régional d'Information Jeunesse et d'offrir aux jeunes de la commune « le Pack Avantages Jeunes 2016/2017 » à la rentrée scolaire 2016 aux conditions stipulées.

2) NETTOYAGE DU VILLAGE

La journée nettoyage du village est prévue le samedi 14 mai 2016 à partir de 8h30, rendez-vous devant la mairie.

Une lettre d'information sera diffusée dans les boîtes aux lettres afin de solliciter la participation de nombreux bénévoles.

Un repas sera organisé le midi.

Alain MICHELOT s'occupe d'acheter des plants vivaces pour fleurir les bacs à fleurs (lavandes, rosiers..).

Un karcher et un taille haie seront loués.

Rodolphe MULIN s'occupe de trouver un barbecue.

3) PARTICIPATION CLASSES DECOUVERTES ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

La municipalité participe habituellement aux classes découvertes et voyages d'étude pour les élèves de maternelle, primaire, collège et lycée.

Rappel des conditions:

- Fourniture d'une attestation de l'établissement scolaire indiquant le coût de la sortie,
- Une subvention annuelle par élève par année scolaire,
- L'aide est égale à 25% du montant de la sortie, plafonnée à 50 €.

Le Conseil Municipal décide de reconduire à l'unanimité l'aide habituellement accordée dans les conditions stipulées pour l'année scolaire 2016/2017.

4) DIVERS

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs

Les sapeurs pompiers de Baume-les-Dames vont procéder aux reconnaissances opérationnelles des points d'eau de la commune le lundi 9 mai 2016 à 14 h.
Stéphane BESNARD propose de déplacer le rendez-vous pour pouvoir être présent.

SYDED

Le maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'opération désignée ci-après potentiellement génératrice de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) au fait de l'installation de luminaires d'éclairages public performants, la valorisation économique de ces certificats soit transférée au SYDED et assurée par ses soins.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés:

- 1 - ACCEPTE de transférer au SYDED l'intégralité des Certificats d'Economies d'Energie générés par l'opération susvisée.
- 2 - AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante de transfert des Certificats d'Economies d'Energie concernés.

Association "L'ECOFERME DES FLONFLONS"

Le président de l'association Mr NOGUEIRA a recontacté le Maire par rapport à la vente de la parcelle communale ZA 20 de 52 ares 30 (ancienne aire de repos coté Grosbois) pour un projet de ferme de loisir.

Le conseil municipal souhaite que l'association vienne présenter le projet pendant un prochain conseil municipal avant de prendre la décision d'une vente et l'autorise à débroussailler l'accès à sa parcelle.

La séance est levée à 21heures 35.

Le MAIRE de FOURBANNE
Laëtitia JOURNOT